

Rapport d'activité pour les années 1938-1940

Autor(en): **Gressot, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **44 (1939)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR LES ANNÉES 1938-1940

par M. J. GRESSOT

Président central.

*Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,*

Le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, et qui est intitulé rapport d'activité, devrait plutôt avoir pour titre: rapport d'inactivité.

Cependant, notre Société n'a pas eu l'occasion de se mettre au bénéfice d'allocations de chômage, ce qui indique bien qu'elle a, malgré tout, continué à travailler.

Je ne m'appesantirai pas sur les événements qui ont retardé d'un an la réunion de ce jour. Estimons-nous heureux, mes chers collègues, de n'avoir pas eu à déplorer de plus grands malheurs que ceux que nous avons pu supporter aisément, et de n'avoir pas partagé le sort de nos voisins. Notre belle patrie reste libre et honorée, tandis que d'autres ont subi la loi du plus fort.

Nous devons donc profiter des moments de calme et de paix que nous traversons pour poursuivre nos travaux et resserrer les liens qui unissent les travailleurs intellectuels du Jura.

S'il y a eu relâchement parmi nous, cela tient à des circonstances totalement indépendantes de notre volonté et à la mobilisation prolongée qui a puisé au sein du Comité central son indispensable secrétaire et son président moins nécessaire, et au sein de nos sections la plupart de leurs membres dévoués.

L'ouragan terrible eut, hélas! son contre-coup inévitable en Suisse et dans le Jura et ce contre-coup, par toutes les mesures si diverses qu'il entraîna, imposa à notre Société des vacances forcées. On comprendra dès lors qu'une réunion générale de notre Société ait été impossible en 1939 et que l'assemblée fixée pour fin juin 1940 n'ait pu se tenir. D'ailleurs, d'autres associations ne furent pas mieux partagées que la nôtre.

Mais la séance de ce jour doit être une nouvelle prise de contact — et c'est là son but essentiel — un nouveau point de départ et son meilleur résultat sera de provoquer un réveil parmi nous et de faire renaître, si besoin est, l'ancienne et louable activité du Comité central et de nos diverses sections.

Toutefois, je faillirais à un devoir essentiel, si, au début de cette assemblée, je ne traduisais pas notre reconnaissance envers les défenseurs de la patrie.

Notre patrie ! Notre pays ! Ces mots revêtent à l'heure actuelle, une signification toute particulière quand on songe que dans la tourmente actuelle, il est des gens qui n'ont plus de patrie ; que d'autres ont lutté en vain afin de conserver ce qu'ils avaient de plus cher au monde : leur foyer, la liberté ! que pour d'autres, enfin, des questions de race les ont obligés à quitter des lieux aimés, à partir en exil, et à se créer, à l'étranger, une nouvelle existence.

C'est pourquoi pour nous, qui avons encore le privilège et le bonheur de posséder une patrie, cette patrie doit être plus chère et ceux qui l'ont protégée et la protègent, sous l'œil bienveillant de la Providence, ont droit à toute notre reconnaissance.

Mais pour que notre pays vive, il ne suffit pas seulement de garder ses frontières, il faut également protéger son intégrité à l'intérieur et la défense spirituelle — dont notre Société est un des bastions, — doit se révéler toujours plus forte, toujours plus systématique, toujours plus continue.

C'est la tâche principale à laquelle nous ne faillirons pas.

* * *

Et maintenant, passons à la démonstration de notre... inactivité.

La défense du Jura, terre romande, ne doit pas se relâcher. Un nouvel exemple, pris entre cent, en démontre la nécessité. Lors des promotions militaires, on pouvait trouver, dans les journaux de la Suisse romande, sous rubrique : «Promotions intéressant la Suisse romande», les noms des nouveaux gradés... sauf ceux des officiers jurassiens.

Nous avons tenu à nous mettre en rapport avec Radio Suisse romande pour l'inviter à reprendre, d'une façon systématique, les chroniques jurassiennes. Nos démarches, jusqu'à ce jour, sont restées sans résultats appréciables.

Nous tenons aussi à favoriser, autant qu'il est en notre pouvoir, la diffusion de la littérature jurassienne.

C'est à ce titre que nous avons accordé deux subsides à cette éclectique, jeune et dynamique «*Revue Transjurane*», dont la publication va reprendre prochainement, que nous avons souscrit à différents ouvrages jurassiens et que nous encourageons financièrement, dans la mesure de nos moyens, les auteurs jurassiens.

Le *Prix littéraire* qui concourt ou devrait concourir à l'illustration du «Jura, terre romande», subira un petit changement du fait que le Comité central et la Délégation générale ont estimé qu'il n'y avait plus lieu de limiter l'âge de ses participants. M. le Dr A. Ribeaud a bien voulu en assumer la présidence en lieu et place du regretté M. Choffat remplacé comme membre par M. le Dr Virgile Moine.

Le *Fonds littéraire* s'est accru d'une somme de fr. 200.—, don de la Caisse d'Epargne de Courtelary, à laquelle vont tous nos remerciements.

La *question du patois* a retenu toute notre attention. Et la publication, dans les «Actes» prochains, de la «*Lettre de Bonfol*», de Biétry, en est une preuve tangible.

Nous avons entretenu largement la *flamme du souvenir*. C'est ainsi que nous avons participé à l'érection du monument Virgile Rossel, à Tramelan et que le représentant officiel de notre société a pris la parole au cours de la cérémonie.

C'est ainsi que nous avons poussé à fond, en y associant quelques-unes de nos Sociétés sœurs d'autres cantons et de la Suisse, à l'apposition d'une plaque commémorative des frères Gagnebin, à La Ferrière. Cette plaque, due au ciseau talentueux de M. Kaiser, sculpteur à Delémont et dont la réalisation a pu se faire grâce aux subsides généreux de la famille Gagnebin, de plusieurs sociétés helvétiques et de l'Émulation, recevra sa consécration définitive cet après-midi.

Le *retour des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle* à Porrentruy, n'a pas encore reçu de solution définitive, alors qu'elles ont trouvé un gîte moderne. Au commencement de ce mois, en effet, nous étions invités à l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives cantonales, à Berne. Et cette inauguration ne fait rien présager de bon, car si nos Archives ont changé de toit, elles restent cependant toujours en prison ! Pour combien de temps ? Mais lors de cette cérémonie, votre président a cru devoir rappeler publiquement les droits du Jura à recouvrer ses papiers de

légitimation et certaines déclarations officielles que vous avez encore en mémoire, mais qu'on s'empresse très volontiers d'oublier en haut lieu, si on ne les «sortait» pas de temps en temps.

Nos *Actes* ont paru en 1939. Vous aurez pu juger de leur valeur.

Quoique leur parution, en 1940, soit différée de quelques mois, ils paraîtront encore cette année, toutes dispositions utiles ayant été prises à cet effet par votre Comité central. De telle sorte qu'il n'y aura pas de solution de continuité dans leur publication : vous les recevrez fin novembre ou commencement décembre et nous vous prions, d'avance, de leur réserver bon accueil. (Mais l'homme propose et les événements disposent !)

Quant au *rajeunissement des Actes*, nous avons cru bon de le différer, il reste à l'ordre du jour, cependant. Mais il doit être encore étudié dans le calme et la sérénité.

L'*Armorial du Jura* continue à être l'enfant de douleur de M. Amweg. Mais notre cher ami ne jette pas le manche après la cognée. La composition de sa commission a subi quelques retouches forcées, nécessitées par la mort ou des démissions. Sa tâche cependant a été précisée, le travail de fond continue, quoique la réalisation de cette œuvre — les circonstances ne s'y prêtant guère, — soit différée pour le moment.

Une réorganisation rationnelle de la *Bibliothèque centrale* a été esquissée, dans le sens d'un classement scientifique des nombreux ouvrages qu'elle contient. Malheureusement, la question du local ad hoc à la recherche duquel nous vouons nos efforts, laisse tout en suspens pour le moment.

Chômage partiel au chapitre des *conférences*, du *théâtre* et des *récitals*. Au surplus, le problème change d'aspect. Les conférenciers français se font rares et les circonstances nous forcent à faire appel davantage à des conférenciers régionaux et suisses. Peu de sections, au surplus, s'en plaindront.

Au chapitre du *folklore*, quelques constatations à faire. Une fête du folklore jurassien devait avoir lieu en 1940 à Delémont sous le patronage de «*Pro Jura*». L'Ajoie ayant l'intention, de son côté, de commémorer le 200^e anniversaire de la mort de Pierre Péquignat, M. le Dr Riat fut prié de renvoyer sa manifestation à une autre année.

Le Comité central aurait désiré rappeler la mémoire de Péquignat et des événements de 1740 en une manifestation réellement patriotique et sereine, en dehors et au-dessus de toute

contingence d'autre ordre. Mais là, elle se heurta à certaines décisions irrévocables prises, paraît-il, antérieurement à son initiative par un parti politique qui entendait en garder le patronage tout en voulant bien y associer l'Emulation, ce à quoi, cette dernière, en vertu de ses statuts, ne pouvait consentir.

Au surplus, la guerre a mis tout le monde d'accord, puisqu'aucune de ces manifestations n'a eu lieu, mais M. Amweg voudra bien, en fin de séance, rappeler brièvement le fait historique de la révolte des commis d'Ajoie.

L'enquête sur le folklore a subi un temps d'arrêt. D'ailleurs, il est parvenu à notre connaissance que la Société des traditions populaires faisait un travail parallèle. Nous nous mettrons en rapport avec elle à ce sujet.

Nos *relations avec les Sociétés savantes de Suisse et de l'étranger* se sont ressenties des circonstances. Forcément espacées ou interrompues, elles reprendront successivement, nous l'espérons, leur cours d'antan. Avec celles de l'Helvétie, elles redeviennent déjà normales. Mais avec celles de France et d'Alsace ? Le plus tôt possible, souhaitons-le. Et que leur esprit clair et latin continuent à rayonner à l'abri de toute autre influence spirituelle ! Si le territoire est occupé, que la pensée reste libre !

Nos *comptes* continuent à se révéler réjouissants (fr. 1959.— de bénéfice net pour 1939). Notre fortune a dépassé les fr. 10.000.—, but que nous nous étions assigné sur ce point et la source de nos bénéfices n'est, Dieu merci, pas encore tarie. Réprouvant les agissements de la cigale, faisons comme la fourmi, remplissons notre grenier, c'est-à-dire notre caisse, pour des mauvais jours, toujours possibles, sinon probables.

Et signalons, pour terminer, la série noire dont notre Société a été la victime, à la tête de laquelle nous avons la tristesse de placer la mort de M. le ministre Choffat, vice-président central, sur la tombe duquel l'Emulation a tenu à exprimer les regrets profonds que son départ pour un autre monde a unanimement suscités, celle de M. le Dr prof. Schenk, à Berne, aux obsèques duquel M. Amweg a prononcé les paroles de regrets qui s'imposaient, celles enfin de :

M. le Dr Carl Roth, bibliothécaire, Bâle, membre correspondant honoraire.

M. Tatarinof, professeur, Soleure.

M. le Dr Houlmann Edmond, médecin, Porrentruy.

M. Steulet Paul, industriel, Porrentruy.

M. Chapuis Hermann, professeur, Porrentruy.

- M. Villemin Ernest, notaire, Porrentruy.
M. le Dr Jobin Xavier, ancien conseiller national, Porrentruy.
M. Tena Paul, voyer-chef, Courgenay.
M. Barthe Joseph, ancien maître secondaire, Bressaucourt.
M. Lée Victor, La Neuveville.
M. J.-E. Hilberer, professeur, Berne.
M. Villemin Joseph, géomètre, Berne.
M. le Dr Huguenin Bélisaire, professeur à l'Université, Berne.
M. le Dr Chausse Albert, médecin, Genève.
M. Gigon Maurice, journaliste, Genève.
M. Corbat Ernest, directeur, Saignelégier.
M. Huelin Emile, maire, Saignelégier.
M. Brossard Georges, employé, Saignelégier.
M. Chopard André, maître secondaire, Saignelégier.
M. Charpié Aloïs, pasteur, Bienne.
M. Corbat Ariste, instituteur, Saint-Imier.
M. Cugnet Arthur, secrétaire communal, Corgémont.
M. Benoît Armand, fonctionnaire, Courtelary.
M. Girard Jules, négociant, Saint-Imier.
M. Girod Louis, ingénieur, Madrid.
M. Vuilleumier Auguste, instituteur, Court.
M. L'Eplattenier Fritz, directeur, Neuchâtel.
M. le Dr Vischer Fritz, rédacteur, Bâle.
M. l'abbé Joly Victor, curé, Lully.
M. Hennet Charles, représentant, Delémont.
M. Mouttet Alcide, fonctionnaire, Delémont.
M. Dubois Georges, dentiste, La Chaux-de-Fonds.
M. Doriot Marc-Ulysse, chef-régleur, Tramelan.

Et je m'en voudrais de ne pas réitérer ici, à notre cher Gustave Amweg, — par ailleurs élevé au rang de membre d'honneur de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie et de membre honoraire de la Société suisse de préhistoire, — que la mort si inopinée de son fils aimé a plongé dans la tristesse la plus profonde, l'expression de la vive sympathie de l'Emulation tout entière

Consacrons à nos chers disparus une minute de silence.

Mais si les épis sont fauchés, la moisson lève aussi et je souhaite la plus cordiale des bienvenues à nos 64 nouveaux membres que vous allez recevoir.

Qu'ils soient assurés de trouver en notre sein l'amitié la plus cordiale, doublée de ces jouissances sereines que seul le culte de l'Idéal peut donner.

*

* *

J'ai terminé. Et à relire ou à entendre ce rapport, il semble bien, malgré tout, que ce soit un rapport d'activité, activité restreinte, sans doute, mais activité fructueuse quand même.

La flamme ne s'est pas éteinte. Nous avons veillé jalousement sur elle, nous efforçant de la préserver des coups de vent et des souffles extincteurs.

Y avons-nous réussi ? Je le crois et je m'en voudrais de ne point remercier ici tous les membres du Comité central, notre secrétaire en particulier, la délégation générale, nos comités de sections et tous nos membres, de la collaboration précieuse et du dévouement désintéressé qu'ils ont apportés à leur tâche, tâche si noble du culte de l'idéal dans la communion du passé, dans la réalité du présent et dans l'espoir en l'avenir.
